

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 22 février 2024

Direction Technique – N°03.01.2024.03

Objet : Bilan 2023 de la Politique Foncière – Prise d'acte

Date de la convocation : 14 février 2024

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 25

PRESENTS : M. Frédéric MARCHE, Mmes Fabienne TELLIEZ, Mélanie DELACOUR, MM. David BEAUCOUSIN, Fabrice BERTHOU, Rachid ARBI, Mme Monique COLOMBOTTI, M. Yaya SARR, Mme Sylvie OMONT, MM. Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Guy KIVATA, Mmes Corine PALMENTIER, Sandrine BALEM, Evelyne LERICHE, M. Marc BOURREAU.

POUVOIRS :

Madame Hawa HAMIDOU a donné pouvoir à Monsieur Rachid ARBI.

Monsieur Jean-David HOUNKPATI a donné pouvoir à Madame Monique COLOMBOTTI.

Madame Coumba SALL a donné pouvoir à Monsieur Philippe LEFEBVRE.

Madame Valérie HOULIER a donné pouvoir à Madame Mélanie DELACOUR.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Monsieur Frédéric LEBALLEUR.

Madame Alexandra EMERY a donné pouvoir à Madame Sylvie OMONT.

Madame Laëtitia LEFEBVRE a donné pouvoir à Monsieur Marc BOURREAU.

ABSENTS :

Monsieur Ibrahim DEM.

Madame Clélia DEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : Fabrice BERTHOU

RAPPORTEUR : Mélanie DELACOUR

Conformément à l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est présenté aux membres du Conseil Municipal le bilan de la politique foncière menée par la collectivité en 2023.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Bilan 2023 de la politique foncière - prise d'acte

Date de transmission de l'acte : 26/02/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 26/02/2024

Numéro de l'acte : 03-01-2024-03 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20240222-03-01-2024-03-DE

Date de décision : 22/02/2024

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public

BILAN
DE LA POLITIQUE FONCIERE
EN 2023

Conformément à l'article 11 de la loi n° 95.127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public modifiée par la loi n° 96-142 du 21 février 1996, par la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 et par l'ordonnance n° 2006-460 du 21 avril 2006, l'assemblée délibérante devra débattre une fois par an sur le bilan de la politique menée par la collectivité. Celui-ci sera annexé au compte administratif.



ACQUISITIONS VILLE

Rep.	Propriété	Réf. cadastrale	Date délibération	Montant
1	Parcelle EBS habitat	AE 103	29/09/2022	28 076.40 €
2	Parcelle EBS Habitat	BB 4		
3	EPF Normandie 1 Rue des Feugrais	AE 357	28/09/2023	293 990.36 €

ACQUISITIONS
PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER
Pour le compte de la collectivité

Sans objet

**ACQUISITIONS
PAR ROUEN NORMANDIE AMENAGEMENT
Au titre de la ZAC des Berges de l'étang**

Sans objet

CESSIONS

Rep.	Propriété	Réf. cadastrale	Date délibération	Montant
1	Rue Raymond Souday	AH 416 - 434	09/02/2023	44 990 €

ECHANGES

Sans objet

**PORTAGE Etablissement Public Foncier de Normandie
Pour le compte de la Ville**

Rep.	Propriété	Réf. cadastrale	Date délibération	Echéance portage
1	50 rue des Oliviers	AH 195	29/03/2018	27/09/2024
2	278 Rue de Tourville	AE 356	27/09/2018	28/10/2027

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

Pour copie conforme,

Cléon, le 22 février 2024

Le Maire,

Frédéric MARCHE



Publiée sous forme électronique sur le site de la commune le : 26/02/2024

Transmis en Préfecture le : 26/02/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

